

# Afratapem

## DÉFINITION

L'art-thérapie est l'utilisation et l'évaluation des effets de l'esthétique par la pratique artistique dans l'objectif de valoriser les potentialités et la partie saine de la personne en souffrance.

L'art-thérapie s'adresse aux personnes qui souffrent des troubles de l'expression, de la communication, ou de la relation.

Exercée avec toute forme d'Art, discipline à part entière et complémentaire, l'art-thérapie est alignée sur les professions paramédicales officielles.

L'art-thérapeute exerce son activité sous l'autorité médicale (chef de service d'un hôpital par ex.) ou institutionnelle (directeur d'Ehpad par ex.).

*Ref. art. 9 du code de déontologie art-thérapeutique.*

## IDENTITÉ

### —> Art-thérapie moderne

L'art-thérapie moderne est fondée sur les travaux tourangeaux (Afratapem). Elle considère l'Art comme un processeur, elle exploite les pouvoirs de l'Art dans une visée thérapeutique et humanitaire.

Elle va mettre à profit les effets produits par une démarche artistique, ainsi que les effets relationnels induits.

L'art-thérapie moderne s'appuie sur les capacités préservées (partie saine) de la personne sur le plan physique, mental ou social.

### —> Epistémologie artistique

L'épistémologie artistique s'intéresse aux relations qui existent entre l'Art et l'humanité.

Elle relève des sciences de l'Art. Convergence entre différentes sciences (biologie, psychologie, esthétique...), elle est l'une des sciences de référence en art-thérapie moderne.

## COMPÉTENCES MÉTIER

L'art-thérapeute est un professionnel qui exploite les bienfaits d'une technique artistique, notamment ses pouvoirs éducatifs et d'entraînement, ses effets relationnels et la recherche du plaisir esthétique afin d'aider des personnes à recouvrer, améliorer, maintenir des capacités d'expression, de communication ou de relation.

L'art-thérapeute sait établir un protocole de prise en charge thérapeutique (objectif et stratégie thérapeutiques, évaluations) et mettre en œuvre des moyens adaptés :

- > réaliser un état initial du patient en collaboration avec l'équipe de soins,
- > construire un programme d'intervention art-thérapeutique dans le respect des prescriptions, du protocole général thérapeutique ou institutionnel, des règles déontologiques et de l'éthique sanitaire...,
- > mettre en œuvre et adapter en séance, le programme d'intervention en respectant les capacités préservées du patient...,
- > savoir appliquer au moins deux techniques artistiques en situation d'art-thérapie,
- > conduire des actions d'évaluation avant, pendant et après la prise en charge,
- > retranscrire les résultats à l'ensemble de l'équipe...

Pour une VAE  
Validation des Acquis  
de l'Expérience :  
nous  
consulter.

